

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

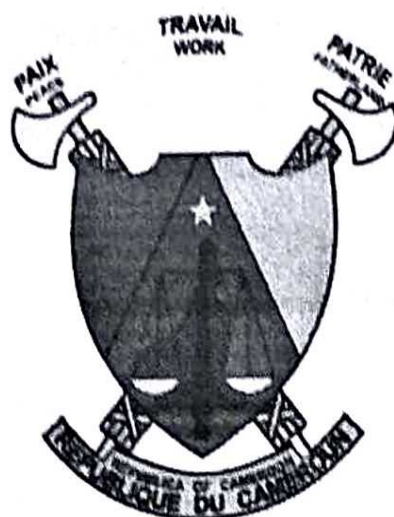
RÉGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE L'Océan

COMMUNE DE MVENGUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

MVENGUE COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACT

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° **01**/AAO/C.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU **01/02** /2024 POUR LES
TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT TRIPHASE
ATINZAM DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD
(En procédure d'Urgence)

FINANCEMENT : BIP MINEE exercice 2024

1 Objet :

Le maire de la commune de Mvengue, autorité contractante, lance un Avis d'Appel d'Offre N° /AAO/C.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 du / /2024 pour les travaux d'extension du réseau MT/BT triphasé ATINZAM dans la Commune de Mvengue, Département de l'Océan, Région du Sud

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etude et Piquetage ;
- Dépose poteaux bois de 11m ;
- Fourniture et Pose support en béton de 12m/500 DaN et 12m/300DaN ;
- Fourniture et pose support béton de 9m/200DaN et 9m/100 DaN ;
- Dépose et repose câble Almélec de 54 mm²;
- Fourniture et déroulage câble torsadé 4x25mm² ;
- Fourniture et déroulage câble torsadé 3x70mm² ;
- Fourniture et pose transformateur mono-25KVA ;
- Réalisation des prestations diverses.

3. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de **Quatre (04) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux se présentent en **un lot unique**.

5. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante million)**

Francs CFA

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le **BIP MINEE** exercice 2024.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont le montant est de **1 000 000 (Un Million) FCFA** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de MVENGUE dès publication du présent avis ou au site www.armp.cm

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de MVENGUE, ou www.armp.cm dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie d'une somme non remboursable de 100 000 francs CFA (Cent Mille Francs CFA) au titre des frais d'achat du dossier.

11. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service des Marchés Publics de la Mairie de MVENGUE, au plus tard le **29 FEV 2024** à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AAO/C.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 101
02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU MT/BT TRIPHASE :
ATINZAM DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD**

(En procédure d'Urgence)

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12.1. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

12.2. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **29 FEV 2024** à **14 heures** précises dans la salle de réunions de **la Mairie de MVENGUE**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (hormis la caution de soumission), 48 après le délai réglementaire prévu pour son remplacement ;
- 2- fausse déclaration ou pièces falsifiées (la CIMPet l'autorité contractante se réserve le droit de procéder à l'authentification de tous documents présentant un caractère douteux)
- 3- offres non conforme
- 4- Offre technique ou financière incomplète ;
- 5- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

14.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70%.
- c) N'avoir jamais abandonné un projet au cour des trois dernières années

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE, SDP);
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

14.2 : Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)
Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) La note methodologies;
- v) Le planning d'exécution des travaux;
- vi) Le planning d'approvisionnement;
- vii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 28 critères essentiels définis dans la grille d'évaluation soumise au dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MVENGUE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de MVENGUE Tel **656 88 13 04**

« **N.B** : Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517.**»

MVENGUE, le **01 FEV 2024**

Le Maire de la Commune de MVENGUE

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMINEE/O (pour information et affichage)
- DDMAP/OCEAN (pour information et affichage)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- AFFICHAGE



Theodore Ambassa